

*Mot du maire
Passons à l'action !*



Fête de la Famille



*Programmation de
la Fête de la Famille*

23 août 2018

Info-Fasset Express



Comme vous le savez, il y aura Fête de la famille à Fasset. Depuis plusieurs semaines, Josiane Charron, responsable du Service des loisirs de Fasset et ses bénévoles, s'affairent aux préparatifs de la fête. C'est avec enthousiasme que je vous invite à y venir en grand nombre. La fête de la famille à Fasset représente pour moi un moment fort de rassemblement familial pour fêter et partager ensemble.



Je vous y attends donc ! À bientôt !

Enfin, je voudrais remercier sincèrement, tous nos commanditaires qui par leur générosité contribuent au développement du sentiment d'appartenance à la communauté de Fasset. Mille MERCI !



PROGRAMMATION

FÊTE DE LA FAMILLE 2018

VERDREDI 24 AOÛT 2018 :

- ❖ Souper Méchoui organisé par le restaurant "LA BARQUE", 109 rue Principale, Fasset,
- ❖ Feux d'artifices au-dessus des flats au quel municipal de Fasset (aussitôt la noirceur arrivé).

SAMEDI 25 AOÛT 2018 : Au Parc Municipal de Fasset et sous le grand chapiteau.

- ❖ 11h30am à 4h00pm, Jeux gonflables (pour les moins de 12 ans),
- ❖ 1h30pm à 3h30pm, la guerre des casques de bain (parents et enfants),
- ❖ 2h00pm à 4h00pm, Super bingou (cout 2\$, prix en argent et plusieurs autres prix),
- ❖ 1h00pm à 3h00pm, tournoi de washers (pour tous),
- ❖ 5h00pm à 8h00pm, souper épluchette de bié d'inde et hot-dog gratuit ;
- ❖ 8h00pm à 11h00pm, soirée avec groupe invité, les Armstrong,
- ❖ Bar sur place toute la soirée.

Il y aura aussi un kiosque pour la politique familiale ou nous vous demanderons de nous aider à mieux cerner la population de Fasset au niveau des besoins de toutes sortes, des sports, des activités et autres, au moyen d'un questionnaire qui nous fera plaisir de remplir avec vous.

Des prix seront tirés parmi tous ceux qui auront remplis le questionnaire de la politique familiale. (apportez vos chaises)

VEenez EN FAMILLE, ENTRE AMIS(ES), ENTRE VOISIN(S)

CÉLÉBRER LA FÊTE DES FAMILLES DE FASSET.

Organisé par les loisirs de Fasset.

Commanditaire
Principal



BOIS FRANCS



Merci à nos commanditaires !



O'Dépanneur



*Politique familiale
municipale PFM
Et
Municipalité amie des
aînés MADA*

Conseil municipal

Avis Public

Au cours de la journée de la fête de la Famille, le comité de pilotage sera présent pour vous aider à compléter le questionnaire portant sur la PFM & la MADA. N'oubliez pas de remplir le coupon à la fin du questionnaire car des prix de participation seront tirés à la séance du conseil municipal du 5 septembre prochain.

Deux prix de \$50.00

Un certificat cadeau *O'Dépanneur*

Un certificat cadeau *Au Casseau*

Prochain conseil municipal : **5 septembre 19h30**

Votre présence est toujours la bienvenue aux assemblées du conseil !

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE

PREMIER PROJET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2008-12

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 4 juillet 2018, le conseil a adopté, par la résolution 2018-07-167 le premier projet de règlement de modification numéro 2018-11 intitulé **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2008-12**
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 septembre 2018, à 19h00 au 19, rue Gendron. L'objet de cette assemblée est de présenter certaines modifications:

Le premier paragraphe de l'article 12.4 Caravanes, roulottes et remorques de camping est remplacé par celui qui se lit comme suit;

Aucune caravane, roulotte ou/et remorque de camping ne peut être implantée sur le territoire de la municipalité, sauf à l'intérieur des terrains de camping. Dans tels cas, aucun ajout ou construction ne peut être fait à l'exception d'une galerie, d'une terrasse, d'une véranda ou d'un abri ouvert. Ces dites constructions doivent être réalisées de sorte que la roulotte demeure transportable et déplaçable sur ses propres roues.

3. Le projet de règlement peut être consulté tous les jours du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 au bureau municipal au 19, rue Gendron, à Fassett.
4. Les modifications du projet de règlement numéro 2018-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-12 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le présent projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la municipalité.

5. Au cours de cette assemblée, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Fait et donné à Fassett, le 23 août 2018.



Par Chantal Laroche

Directrice- Générale et Secrétaire- trésorière par intérim

Pour nous rejoindre
19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0
Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388
www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: recep.fassett@mrcpapineau.com